

Saint Germain Lespinnasse

INFOS MUNICIPALES



Bulletin numéro 19

Avril 2015

Edito du Maire

Après une première année de travail de l'équipe municipale, il est intéressant de faire un point d'étape. Nous avons d'abord engagé un travail de maîtrise de nos charges de fonctionnement en rééquilibrant certains postes, ceci afin de consolider notre marge de manœuvre en matière de possibilités d'investissement.

Par une réorganisation du travail de l'équipe technique et par un programme de renouvellement et d'achat de matériels, nous travaillons à améliorer le service que vous êtes en droit d'attendre.

Notre rôle est aussi de penser l'avenir. Charge à nous de veiller à ce que la commune ne se replie pas sur elle-même, mais qu'elle conserve son statut de pôle de proximité en impulsant un élan porteur de développement. Cette première année nous a permis de mettre en perspective des projets qui, à terme, devraient renforcer l'activité commerciale et de service de notre collectivité.

En cette période de restrictions budgétaires à tous les niveaux, les subventions sont de plus en plus difficiles à obtenir. Il faut aujourd'hui penser à l'échelle du territoire et développer en partenariat des projets structurants. C'est le cas pour notre projet de maison de santé qui, au-delà de la garantie d'accès aux soins pour tous, pourrait être un formidable support de développement économique.

L'opportunité de transfert d'un centre éducatif fermé entre aussi dans cette dynamique. Prenons le temps d'y réfléchir ensemble sur des bases réalistes loin de toute démagogie.

L'implantation d'une nouvelle entreprise sur la zone des Oddins, portée par notre structure intercommunale, Roannais Agglomération, ne pourra, là aussi, que créer un regain d'activité.

Tous ces projets sont aussi porteurs d'emplois, les emplois locaux participant à la qualité de vie sur notre commune.

Nous sommes cependant conscients que ces projets peuvent entraîner quelques changements sur la vie quotidienne de certains d'entre vous et que ces changements suscitent parfois des doutes et interrogations. Toute l'équipe municipale reste à votre écoute pour prendre en compte, expliquer et rassurer, l'intérêt général restant notre seul axe de travail.



Pierre COISSARD



Dans ce numéro

- ◆ Projet Maison de santé
- ◆ Projet Centre éducatif fermé
- ◆ Finances 2014
- ◆ Vie des associations
- ◆ Etat civil 2014
- ◆ Hommage Alain des Gayets

Le personnel communal, un travail d'équipe



Mairie

Danièle BRAS, Secrétaire de mairie
Marie-Thérèse RAQUIN, Adjointe adm.
Marine ROUMEAU (*)

Services techniques

Pascal RAQUIN
Bruno DEPORTE
Laurent MARTIN

Ecole

Marie-Rose MASCIA
Michèle EPINAT (*)
Coralie DEYRAT (*)

Entretien

Maryse GERBEL

(*) Non titulaire - contrats aidés

Laurent MARTIN Bruno DEPORTE
Marine ROUMEAU Michèle EPINAT Coralie DEYRAT
Pascal RAQUIN Marie-Rose MASCIA Marie-Thérèse RAQUIN Danièle BRAS Maryse GERBEL

Mouvement de personnel communal en 2014

Jacky Dumas ayant décidé de quitter son emploi d'agent technique, l'équipe municipale a été complétée par l'arrivée de Laurent Martin.

Les élus, anciens élus et collègues de travail ont tenu à marquer amicalement le départ de Jacky Dumas par l'organisation d'une réception et la remise d'un cadeau.

La Municipalité le remerciant particulièrement pour son engagement au service des germanois pendant de nombreuses années.



Le Centre Communal d'Action Sociale



Paul BOSLAND - Nathalie DEVEAUX - Anne DUVAUCHELLE - Christophe LOPPIN
Josiane CHARPENET - Roseline ROLLET
Yolande VERNASSIERE - Pierre COISSARD - Nicole BASTIER

Agenda



Vendredi 25 Septembre

Concert par l'ensemble
CONTRASTS à l'Eglise

Samedi 26 Septembre

Soupe aux choux
Grange centre bourg

Samedi 12 Décembre

Repas des aînés
Salle d'animation

11 Novembre 2014 - Commémoration du centenaire

Le mardi 11 novembre 2014 a eu lieu une cérémonie commémorative à l'occasion du centième anniversaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale. La présence de nombreux enfants des écoles interprétants, de mémoire, accompagnés par l'harmonie, notre hymne national a été, de l'avis de tous, un moment émouvant, à la hauteur de l'hommage que nous rendons aux Fils de Saint Germain morts pour la France. La Municipalité les remercie, ainsi que les enseignants et leurs parents.



L'exposition sur la guerre 1914-1918 organisée par l'association Persigny a été une réussite et a contribué à notre devoir de mémoire. Thierry SABOT et son équipe de bénévoles ont permis de mieux comprendre comment cette guerre a marqué l'Histoire de notre pays mais aussi les histoires familiales propres à notre commune. Un grand intérêt a été porté à cette exposition par les enfants des écoles et leurs enseignants.

La municipalité manifeste sa reconnaissance à l'association pour tout ce travail.

C'est dans l'air !



Suite au voyage d'étude des élèves de la Maison Familiale des Athiauds au Québec cet automne, des liens se sont créés avec la petite ville de Causapschal en Gaspésie (1800 habitants) réputée pour ses rivières riches en saumon, d'où l'idée d'un rapprochement entre communes. Un premier échange a été organisé autour de Thierry Langlois, Philippe et Jean Verruy passionnés par cette région.

Pourquoi ne pas découvrir de nouvelles cultures et coutumes avec un jumelage qui favoriserait l'ouverture de

saint Germain et créerait ainsi des liens d'amitié et d'échanges avec un autre pays?

Une autre idée a été lancée : le rapprochement avec une commune européenne, avec une petite arrière-pensée, l'Italie...

En préalable à l'organisation d'une réunion publique, la municipalité souhaiterait constituer un groupe de travail. Si vous désirez soutenir cette initiative, nous vous remercions de laisser vos coordonnées auprès du secrétariat de mairie.



Projet d'implantation d'une Maison / Centre de santé pluridisciplinaire

Le contexte

Notre bassin d'activité au sens de l'URPS (Unions Régionales des Professions de Santé) regroupe 2500 habitants et est caractérisé par une forte population de personnes âgées, une précarité accentuée, une densité médicale inférieure de moitié à la moyenne départementale, un unique médecin de plus de 65 ans cessant son activité à très court terme ainsi que par l'absence de locaux adaptés permettant d'envisager une reprise d'activité de médecine générale.

Face aux interrogations et appréhensions légitimes de la population quant à l'avenir concernant sa santé et particulièrement l'égalité de l'accès aux soins, les élus mettent tout en œuvre afin de faciliter l'implantation de nouveaux praticiens.

Prenant en compte le problème de désertification médicale touchant aussi les bassins d'activité voisins, une réflexion est menée afin d'envisager un dimensionnement plus important du projet qui deviendrait structurant pour tout un territoire.

D'où l'idée de l'équipe municipale de réfléchir à la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire. Un architecte, Bernard Rivollier, a été missionné dans ce sens.

Le projet

Le projet consisterait à implanter une maison de santé au cœur du bourg. Une maison de santé regroupe des professionnels de différentes disciplines qui peuvent mutualiser leurs moyens. Elle a pour but de maintenir et

d'accroître l'offre de santé sur le secteur tout en coordonnant et en structurant cette offre qui peut être répartie sur plusieurs sites. Médecins, infirmiers, dentistes, kinésithérapeutes, pharmaciens, orthophoniste, sage femme, diététicien, podologue...

La maison de santé pourrait accueillir d'autres professionnels de santé ainsi que des élèves infirmiers et des internes en médecine dans une dynamique de formation.

La conception modulaire, le choix du lieu d'implantation et l'évolutivité du dimensionnement de ce projet structurant ont été réfléchis afin d'être des outils efficaces en matière d'attractivité de notre territoire au service de la santé et du bien-être de sa population.

La concertation

S'inscrivant dans la dynamique de territoire voulue par le gouvernement afin de répondre à la problématique de la désertification médicale, ce projet devra néanmoins obtenir largement l'adhésion des financeurs institutionnels, permettant ainsi d'assurer à cette nouvelle structure des moyens de fonctionnement conséquents entièrement tournés vers la réussite des objectifs, notamment l'égalité d'accès aux soins et la mise en place de nou-

velles missions spécifiques qui seront portées par la structure : prévention, éducation à la santé, formation, information, cohésion sociale.



Réunion de travail avec M. Le Sous-Préfet

Divers dossiers de demande de subvention sont en cours d'examen. Nous avons présenté notre dossier, lors de récentes visites sur la commune à M. Jérôme Decours, Sous-Préfet de l'arrondissement de Roanne, Madame Clotilde Robin, suppléante de Monsieur Yves Nicolin, Député de la Loire, M. Bernard Fournier Sénateur de la Loire ainsi qu'à Madame Marie-Hélène Riamon Conseillère régionale Rhône-Alpes.

En fin de mois une rencontre entre les professionnels de santé de la commune et l'Agence Régionale de Santé va être organisée.

Le projet a été présenté aux riverains de la place du 8 mai





Un enjeu de santé publique et de développement économique

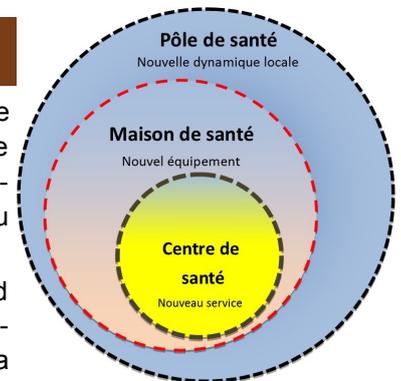
Organisation pouvant être envisagée

Le Pôle de santé, une nouvelle dynamique locale : L'unité de base s'avère être un pôle de santé, existant ou à construire autour de cette maison de santé. Cette dynamique Pôle de santé doit faciliter le parcours du patient et son suivi sur le territoire. C'est une association volontaire des professionnels de santé qui adhèrent au dispositif sans forcément intégrer la structure.

La maison de santé, un nouvel équipement : La maison de santé c'est d'abord un lieu d'exercice des professionnels de santé organisé afin de favoriser la mutualisation des actions. La prise en charge y est pluri-professionnelle et coordonnée. La maison de santé c'est aussi une personne morale constituée entre des professionnels médicaux et paramédicaux qui exercent en son sein ou sur des sites différents. La MSP conclut des partenariats avec les autres acteurs du territoire : acteurs de santé, médico-sociaux et sociaux (hôpital, SSIAD, autres MSP, CLIC etc.) Elle organise la prise en charge des patients ; actions de prévention, promotion de la santé, éducation thérapeutique...

Le centre de santé, un nouveau service : Les professionnels de santé y sont salariés et les centres de santé pratiquent le tiers payant. La pratique de la médecine y est identique, seul le mode de gestion diffère. Dans le contexte actuel, ce pourrait être un outil d'attractivité pour implanter de nouveaux professionnels sur le territoire. C'est l'alternative à la médecine libérale. Le centre de santé permet d'accueillir des professionnels qui ne souhaitent pas investir de moyens financiers pour leur installation et qui souhaitent être dégagés de tâches administratives.

Le mode de gestion sera défini lors de l'ouverture de la maison de santé en prenant en compte la volonté des professionnels désirant intégrer la structure. Le statut libéral pourra être privilégié avec location des modules.



BERNARD
RIVOLIER
ARCHITECTE
D.P.L.G.

14.16
A.P.D.
FEV. 15

IMAGES

LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ÉDUCATIF FERMÉ

Un transfert à visée économique et sociale



Ce Centre Educatif Fermé (CEF) est un projet de l'Association Prado Rhône-Alpes via le ministère de la Justice, une association connue et reconnue dans le domaine de l'aide et du soutien à la jeunesse.

Le choix de transférer le seul CEF du département de la Loire (situé à L'Hôpital Le Grand depuis 2004) sur la commune de Saint-Germain-Lespinnasse s'explique par le fait que les locaux de L'Hôpital Le Grand sont inadaptés et ne sont pas aux normes d'accessibilité.

Pour l'association, notre commune présente une situation géographique stratégique avec la proximité de la ville de Roanne et de ses services (tribunal...), la proximité du département de l'Allier où se situe déjà un CEF et la proximité de Lyon via l'A89 où se situe le siège social et la direction générale de l'association.

L'accès au site étant facilité par la desserte directe via l'échangeur RN7 et par la ligne 12 de transports collectifs.

L'association a aussi souligné le dynamisme de notre commune aussi bien en ce qui concerne les services que les commerces.

Le projet

Ce CEF s'étendra sur 1,45 ha au nord-est du bourg au cœur d'une propriété de 4,39 ha.



PRADO CEF DU BOURBONNAIS - LUSIGNY (03)

À l'heure actuelle, sur ce terrain se trouve une demeure bourgeoise composée d'un rez-de-chaussée et de deux étages, accompagnée de dépendances et agrémentée d'un parc.

Le CEF sera composé de deux corps de bâtiments contigus en forme de L ayant chacun une destination propre. Un premier îlot bâti sera composé du bâtiment existant et de ses dépendances qui accueilleront la partie administrative ainsi que des ateliers. Dans le prolongement de la façade ouest de ces bâtiments, d'autres ateliers ainsi qu'une partie accueil et logistique seront créés. Un second îlot bâti sera implanté en face du premier et sera composé de la partie hébergement et pédagogie. Une salle de sports sera également réalisée à proximité d'un terrain de sport.

Ces deux ensembles seront séparés par une cour aménagée au sein d'un parc arboré.

L'accès actuel de la propriété se situe sur la route de Noailly (RD 4). Un autre accès existe par l'impasse des oliviers, accessible depuis la RD 18 (Rue de l'Oranger). Par une acquisition foncière, auprès de l'État, du terrain délaissé au niveau de l'échangeur RD4/ RN7, la com-

mune souhaiterait aménager un nouvel accès mieux sécurisé.

Modification du PLU

Des adaptations du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sont indispensables pour que la commune puisse délivrer un permis de construire en vue de l'implantation de ce CEF.

La procédure vise à mettre en compatibilité notre PLU avec un projet d'intérêt général.

⇒ Intérêt général en tant que projet émanant d'une organisation publique de l'État:

La création d'un CEF relève de la direction de la protection de la jeunesse dépendant du ministère de la Justice.

⇒ Intérêt général en tant que mission de service public:

L'objectif d'un CEF est d'apporter compréhension, soutien, protection pour aider les jeunes en difficultés à devenir acteurs de leur vie et de leur avenir. C'est permettre ainsi à chaque enfant ou adolescent accueilli dans ses structures de s'insérer socialement et professionnellement dans la société.

Répondre aux problèmes des jeunes en difficulté d'ordre fami-

lial, scolaire, professionnel, psychologique et social, c'est leur permettre de se situer par rapport :

· à eux-mêmes : par un travail individualisé au niveau éducatif, social et psychologique ;

· à leur famille : par un travail de rapprochement et de compréhension mutuels ;

· à la société : par un accompagnement social, scolaire, professionnel, visant à les rendre autonomes. En effet, une attention particulière est portée aux relations de partenariat avec les autorités locales, les élus, les représentants de l'État, mais aussi le tissu associatif, artisanal et commercial. Cette démarche participe au soutien du travail d'accompagnement et à une re-socialisation des adolescents placés.

Cette mission est qualifiée de mission de service public.

Dans le cadre de cette procédure, une enquête publique va être organisée selon les modalités ci-contre.

Le parcours en CEF

Le projet concerne l'accueil d'un maximum de 12 adolescents âgés entre 13 et 16 ans qui sont confiés au CEF pour une durée moyenne de 6 mois.

Les 2 premiers mois permettent d'observer, et de dresser des bilans sur le plan de la santé, de la socialisation, des aptitudes professionnelles et scolaires. Durant cette période, les adolescents sont pris en charge en journée, sur des ateliers; Scolarité, Sport, Espaces verts, Métiers du bâtiment...

Les 2 mois suivants sont dédiés à la réalisation de stages en entreprise, afin que le jeune puisse se confronter à la réalité d'un métier, mais aussi à celle du monde du travail.

Lors des 2 derniers mois de placement, le travail concernant les orientations professionnelles est poursuivi, avec un accent mis sur le projet « après CEF ». Le travail en collaboration avec l'équipe éducative du lieu d'origine du mineur, mais aussi avec la famille, s'intensifie afin de trouver les solutions les plus appropriées pour la réalisation du projet du jeune.



La municipalité et l'association PRADO vous convient à une réunion publique d'information sur ce projet, Mercredi 29 avril 2015 à 20H00 Salle d'animation Rue Persigny

Par arrêté en date du 7 avril 2015

Le Maire de la Commune de Saint Germain Lespinasse a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur la déclaration d'intérêt général du projet de création d'un centre éducatif fermé sur la commune emportant mise en compatibilité de son PLU

A cet effet, M. Pierre FAVIER a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Marius DELABRE en qualité de commissaire enquêteur suppléant par ordonnance du 24 février 2015 de M. Le Président du Tribunal Administratif de LYON.

L'enquête se déroulera à la Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture du 4 mai 2015 au 5 juin 2015 inclus.

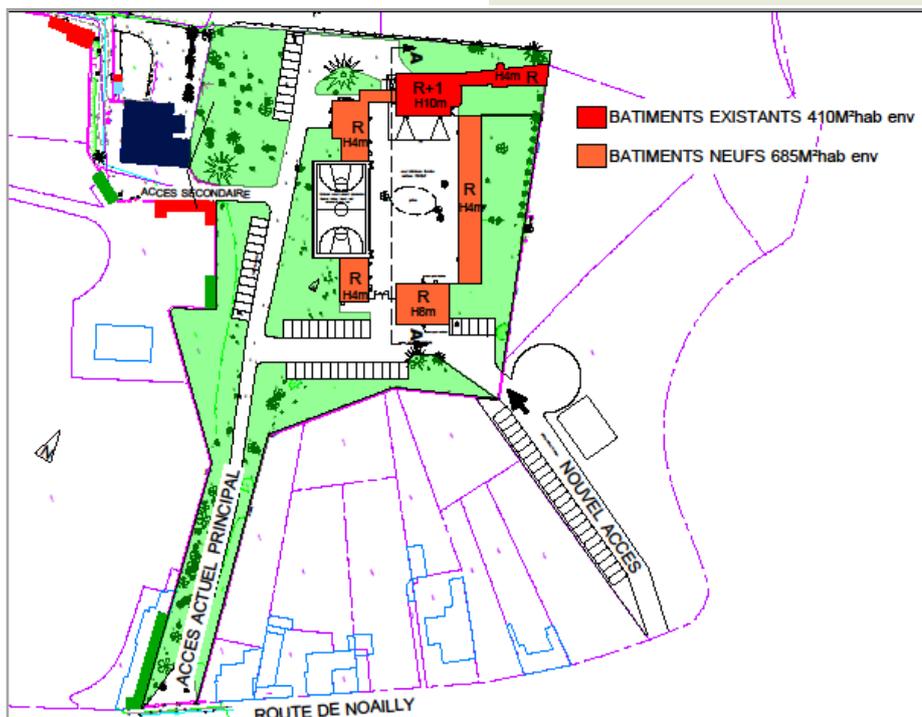
Le commissaire enquêteur recevra en la Mairie :

Mercredi 6 mai de 9h30 à 11h30

Mardi 26 mai de 14h30 à 17h30

Vendredi 5 juin de 9h30 à 11h30

Pendant la durée de l'enquête, les observations éventuelles pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles pourront être également adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la Mairie.



Vie communale



Levons le pied

Des concitoyens ont attiré notre attention sur la vitesse excessive des automobilistes sur la commune. Dans le cadre d'une étude établie fin 2014 en partenariat avec les services de Roannais Agglomération, nous constatons de réelles infractions. La synthèse de ces relevés se trouve sur le site internet de la mairie.

(www.saint-germain-lespinasse.com)

Nous ne pouvons qu'inviter les usagers à la plus grande prudence et au respect de la signalisation routière.

Une réunion-diagnostic se déroulera le samedi 6 juin à partir de 10h (maison des associations) afin de repérer les différents points noirs sur la commune et envisager des réponses à cette problématique.

La sécurité routière est l'affaire de tous.

La municipalité vous convie à une réunion diagnostic concernant la sécurité routière dans la commune

Samedi 6 juin 2015

à 10H00

**Maison de associations
Rue de Verdun**

TOUS ENSEMBLE !

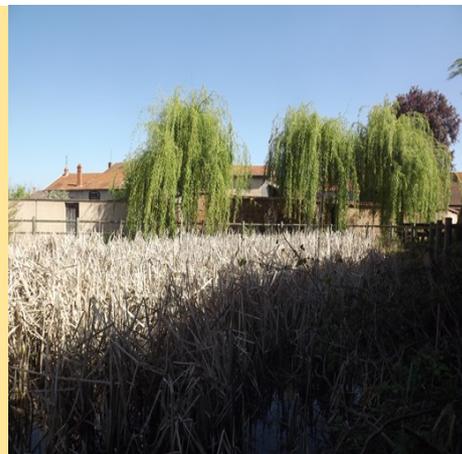
La municipalité souhaite organiser une corvée de nettoyage ludique et bénéfique à l'environnement de notre patrimoine.

Un nettoyage important de l'étang des riottons s'impose. Suite à plusieurs propositions de germanois(es) de participer à l'embellissement de notre commune, nous mettons en place une corvée de propreté en début d'automne 2015.

Pour cela, nous invitons tous ceux qui souhaiteraient prendre part à cet effort collectif de se faire connaître en mairie afin d'organiser au mieux ce rendez-vous populaire et fédérateur.

Redonnons vie à notre patrimoine !

Participez !



SECURITÉ Attention aux enfants en vélo



Nous attirons l'attention des parents qui laissent de jeunes enfants circuler seuls dans toutes les rues de Saint Germain, particulièrement au niveau du carrefour devant la mairie. **Nous redoutons face à ce défaut de surveillance l'accident.**



Travaux au cimetière

Avec l'aide de Jean-Pierre Chausse, Conseiller municipal délégué, les employés communaux ont coupé les arbres situés à droite de l'entrée du cimetière. Devenus trop grands, ils penchaient côté rue et dégradaient la façade.

Profitant de cet espace dégagé, des bancs seront installés à divers endroits du cimetière pour un meilleur accueil des visiteurs.



Vie communale

CIRCULATION DES CAMIONS Rue de Verdun - Route de Noailly



La nouvelle plateforme logistique LTR Vialon basée à Renaison dont la mise en exploitation au mois de mars, va permettre à l'entreprise REFRESCO de maintenir ses emplois, de poursuivre son développement et ses capacités de production. Cette nouvelle montée en puissance va engendrer une augmentation du trafic routier actuel de l'ordre de 10% par rapport aux flux existants. Tous les départs de livraison continueront à se faire depuis le site de REFRESCO situé à St Alban les Eaux et **la répartition des flux restera inchangée :**

- 56 % des Flux partent aujourd'hui de l'usine de St Alban les Eaux en direction du Nord via St Germain Lespinasse pour rejoindre la RN7.
- 10% des flux partent aujourd'hui de l'usine de St Alban les Eaux en direction de l'Alsace via St Germain Lespinasse et Pouilly sous Charlieu
- 33% partent dans le sud en direction de l'A72

En effet, la répartition peut se traduire ainsi :

- en période haute, 36 camions par jour traversent la commune de St Germain Lespinasse entre 10h et 18h00. Avec la nouvelle activité, ce sera 4 camions supplémentaires attendus soit 40 camions jour. Et 20 camions partiront rejoindre l'A72 en direction du Sud contre 18 actuellement.
- En période basse, 18 camions par jour traversent la commune de St Germain Lespinasse contre 20 à partir de mars 2015.

Il faut comprendre que dans le chiffre annoncé par la presse de 110 camions jour en période haute (d'Avril à Août), sont comptabilisées les 40 navettes jours de camions prévus entre le site d'embouteillage de St Alban les Eaux et la plateforme de stockage sur la zone de Renaison ainsi que les 10 navettes jour entre le site d'embouteillage de St Alban les Eaux et le dépôt REFRESCO à Roanne qui restera opérationnel.

Implantation d'une nouvelle entreprise Z.A. Les Oddins

Construction prochaine par Roannais agglomération d'un bâtiment de 2860 m² pour un coût de 1 710 000 €

Cet investissement permettra d'assurer le développement et la pérennité sur le Roannais de l'entreprise CVS. Entreprise de conception, fabrication de meubles et agencement de magasins qui compte 27 salariés et qui envisage de créer 10 emplois supplémentaires.

L'entreprise remboursera le coût du bâtiment sur 15 ans et prendra en charge les aménagements extérieurs (300 000 €) et l'investissement matériel (503 000 €)

communauté d'avenir
roannais
AGGLOMERATION



Finances communales

Le compte administratif 2014

Le compte administratif retrace la situation exacte et réelle des finances de la commune.



	Montant en €	Montant en € par habitant	
		Commune St Germain	Moyenne des communes (*)
Total des recettes de fonctionnement	575 320	477	690
dont : Impôts Locaux	277 565	230	245
Fiscalité reversée par les GFP	17 252	14	83
Autres impôts et taxes	21 598	18	30
Dotation globale de fonctionnement	161 343	134	153
Autres dotations et participations	47 277	39	42
Total des charges de fonctionnement	439 585	364	564
dont : Charges de personnel	168 893	140	214
Achats et charges externes	151 380	126	148
Charges financières (intérêts d'emprunts)	27 683	23	24
Contingents	626	1	42
Subventions versées	47 676	40	24
Résultat comptable	135 735	113	126
Total des ressources d'investissement	365 996	303	425
dont : Emprunts bancaires	-	-	60
Subventions reçues	237 245	197	94
Remboursement de TVA	14 775	12	45
Total des emplois d'investissement	229 389	190	415
dont : Dépenses d'équipement	174 839	145	279
Remboursement d'emprunts	48 329	40	85
Remboursement des autres dettes	6 221	5	2
		-	
Résultat d'ensemble	272 341	226	136
AUTOFINANCEMENT			
Excédent brut de fonctionnement	165 098	137	157
Capacité d'autofinancement = CAF	136 915	114	134
CAF nette du remboursement en capital des emprunts	88 586	73	48
ENDETTEMENT			
Encours total de la dette au 31/12/2014	655 591	544	587
Remboursement annuel du capital de la dette	69 942	58	108

(*) Il s'agit de la moyenne des communes de la Loire de notre catégorie démographique

Commentaires:

En comparaison avec les communes de même catégorie, nous remarquons que :

Les **impôts locaux** sont inférieurs à la moyenne départementale. Pour l'année 2015, le conseil municipal a décidé, conformément à ses engagements, de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Les **charges de personnel** sont très inférieures à la moyenne. La création d'un poste d'agent technique à plein temps en remplacement du poste à mi-temps entrainera une augmentation, mais ceci permettra d'améliorer le service aux administrés.

L'encours de la dette, malgré une politique d'investissement importante ces dernières années, reste inférieur à la moyenne. L'annuité de remboursement de la dette est inférieure de moitié, 58 € par habitant de la commune contre une moyenne de 108 € pour les habitants des communes de notre importance dans le département. **L'endettement est raisonnable et maîtrisé.**

Le chiffre le plus important étant la capacité d'autofinancement calculée une fois déduit le remboursement du capital des emprunts. Pour Saint Germain, ce montant est de 73 € par habitant contre une moyenne de 48 €. C'est un indicateur de la bonne santé financière de notre commune et de son bon fonctionnement, permettant d'investir pour l'avenir.

Un chiffre intéressant pour 2015

283 628 €

C'est le montant des recettes fiscales soit une augmentation de 10 458 € (+3.83%) due à l'augmentation des valeurs locatives (loi de finance du gouvernement) mais surtout à l'augmentation physique des bases (Nouvelles constructions)

Une politique dynamique en termes de constructions: habitations, nouvelles entreprises, nouvelles structures participe au développement de la commune.

Les investissements 2014	Montants
Remboursement du capital des emprunts	48 329
Remboursement autres emprunts (SIEL)	6 221
Logiciel de gestion du cimetière	2 676
Relevé topographique de la place du 8 mai	576
Camionnette et attelage Peugeot boxer	10 496
Renouvellement matériel informatique mairie	5 884
Ensemble de jeux pour enfants	6 264
Isoloir handicapé	307
Chariot de lavage	252
Tondeuse à gazon avec kit mulching	1 649
Réfrigérateur pour la maison des associations	553
Tables et chaises pour l'école publique	276
Poubelles pour le complexe sportif	336
Auto laveuse compacte avec batterie	2 580
Réfrigérateur pour cantine de l'école publique	2 832
Drapeaux et matériel mairie	449
Décoration de Noël	146
Sono portable pour école publique	290
Solde des travaux du groupe scolaire	23 957
Travaux étanchéité bâtiment annexe groupe scolaire	12 540
Mise en conformité désenfumage logement école	1 548
Réparation des chéneaux de la toiture de l'église	2 247
Travaux de voirie "Les Ganchets"	69 269
Travaux de voirie "Les Athiauds"	29 711

Ouvertures de programmes 2015	Montants TTC
Matériel et Mobilier	8 707
Bâtiments communaux	13 665
Signalisation	2 000
Illuminations	1 354
Maison de santé pluridisciplinaire	34 424
Aménagement au cimetière	3 169
Participation à la démolition de la cure	10 000
Restructuration bâtiment des jeunes	6 356
Construction d'un city-stade	110 400
Aménagement technique Salle ERA	3 600
Voirie 2015	43 607
Matériels voirie	70 800
Matériel informatique (site internet)	2 400
Retructuration Centre de loisirs	24 000
Aquisitions foncières	3 000
Aménagement parc jeux pour enfants	6 000





UNION SPORTIVE FILERIN

Rappel sur les futures manifestations du club :

Samedi 2 mai 2015 : Concours de Pétanque à Saint Romain La Motte

Samedi 13 juin 2015 : Tournoi Loisirs en journée et Challenges « Chanavat - Moncorger - Loriod » au stade de Saint Germain Lespinasse

Vendredi 19 juin 2015 : Tournoi Inter-Entreprises au stade de Saint Germain Lespinasse en soirée

Dimanche 21 juin 2015 : Assemblée Générale à la salle ERA de Saint Romain La Motte à 10h00



Les U7 en tournoi en salle



COUNTRY COTE ROANNAISE

Ce club né en 2012 remporte toujours un beau succès lors de ses cours, de ses rassemblements dansants et de ses démonstrations.

N'oublions pas l'activité annexe dédiée aux enfants des écoles dans le cadre des activités périscolaires gérées par la Mairie et animées par Jean Louis Dubreuil.

Une animation bénévole des danseurs fut donnée par le club lors de la fête patronale de Septembre 2014 pour le plus grand plaisir du public, en remerciement du prêt de la salle pour les cours.

Un grand rassemblement dansant spécial a été organisé le 29 Janvier dernier, sous l'impulsion de la vice-présidente Patricia Martin, en faveur de la CAMI42 Sport et Cancer présidé par le Dr Lionel Vincent. La commune avait bien compris l'utilité de cette journée pour tous et a gracieusement mis à disposition la salle ERA pour cette occasion. Nous remercions également les boulangeries locales Leitao et Fradin pour leur gracieuse participation.

Une journée positive puisqu'un montant de 712 euros a été dégagé et remis à la CAMI42 lors d'une soirée de rassemblement du club le mercredi 8 mars. Les membres du bureau ont remis un chèque à Monsieur Thomas Rondépierre représentant cette association d'utilité publique.

L'assemblée générale du club aura lieu le dimanche 28 Juin prochain et donnera lieu à l'élection d'un nouveau bureau en vue de la préparation de la nouvelle saison 2015-2016, commençant dès début Septembre 2015.



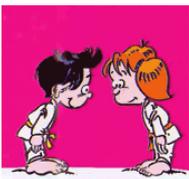
Les cours, du niveau débutant à Intermédiaires, se déroulent les lundi et mercredi de chaque semaine à la salle ERA bien équipée maintenant au niveau sonorisation par la commune. Ils sont animés bénévolement par Germaine Vernay.

Contacts :
countrycoteronnaise@sfr.fr

Téléphone Patricia Martin :
0668242902



Espace associatif



Découverte du Judo

Venez nous rejoindre, ou amenez vos enfants,

à partir du mercredi 3 juin ESSAIS GRATUITS

De 16h30 à 17h30 : cours **Eveil judo** s'adressant aux tout petits nés ayant 4 ans révolus au 1^{er} septembre 2015. L'activité est basée sur des éducatifs, jeux et exercices de placement, latéralisation, coordination...

De 17h30 à 18h30 : cours « Ninjas » pour les **enfants nés à partir de 2008**. Qu'apporte le judo aux enfants ? Le respect des règles, l'équilibre, la latéralisation, la coordination des gestes, le développement de la détente, et non pas une simple musculation.

De 18h30 à 19h30 : cours « Samouraïs » pour les **enfants nés en 2004 et avant**. Acquisition des techniques approfondies, arbitrage, combats debout et sol.

De 19h30 à 21h15 : **adolescents et adultes** s'entraînent. Ils y trouveront souplesse, condition physique, sens martial, et peuvent choisir la pratique technique ou préférer la pratique compétition.

Un kimono peut vous être prêté pour les essais.

L'encadrement est fait par deux enseignants ceinture noire 4^o dan, titulaires du C.F.E.B. et d'un professeur diplômé d'Etat.

ACTIVITÉS ÉNERGÉTIQUES

Depuis 10 ans les cours d'énergétique ont rencontré un franc succès.

Les pratiques proposés : Qi Gong, Tai'so, DO-In, Shiatsu, méditation, diététique chinoise, relaxation, stages, conférences, vidéos, permettent à chacun de s'épanouir en utilisant les outils basés sur la Médecine Traditionnelle Chinoise.

Ces pratiques millénaires améliorent la respiration, la souplesse, la relaxation, la gestion du stress, la vitalité, la mémoire et le sommeil. Elles favorisent la sérénité et le lâcher prise.

INVITATION AU QI GONG PUBLIC DE L'ÉTÉ

Séance de Qi Gong **lundi 6 juillet** à 19 heures au dojo de St Germain. Nous pratiquerons en musique, dehors sur la pelouse, derrière le Complexe, les pieds en contact avec la Terre. (S'il pleut nous pratiquerons dans la salle de basket)

Ce Qi Gong est ouvert à toutes et à tous et est gratuit. (il n'y a pas de limite de nombre). Contact au 06.87.65.66.75 Site internet : www.judo-sgl.fr



AGENDA



Vendredi 8 Mai

Cérémonie commémorative

Dimanche 10 Mai

Brocante - Comité des Fêtes

Mardi 26 Mai

Don du Sang à la salle ERA

Samedi 6 Juin

Soirée Basket

Dimanche 7 Juin

Comédie Musicale - CLSH

Vendredi 26 Juin

Fête de l'Ecole Publique

Samedi 27 Juin

Fête Ecole Privée Ste Marguerite

Dimanche 5 Juillet

Jeux Intervillages organisés par Les clubs des jeunes St Germain et St Romain

Lundi 13 Juillet

Repas et Feux d'Artifice Comité des Fêtes

Samedi 29 Août

Concours de pétanque Club des Jeunes

Samedi 5 Septembre

Fête des classes en 5

Vendredi 25 Septembre

Concert par l'ensemble CON-TRASTS à l'Eglise

Samedi 26 Septembre

Soupe aux choux – C.C.A.S.

Les 26 et 27 Septembre

Fête Patronale

Du 5 au 14 octobre

Bourse aux vêtements d'hiver

Jeudi 15 Octobre

Concours de Belote Club de la Bonne Humeur

Mercredi 11 Novembre

Commémoration Armistice
Concours de Belote U.S.Filerin
Judo

Samedi 21 Novembre

Sainte Cécile Harmonie-Fanfare

Dimanche 22 Novembre

Rassemblement Country

Samedi 12 Décembre

Repas des aînés C.C.A.S.

Vendredi 18 Décembre

Arbre de Noël Ecole privée

Samedi 19 Décembre

Bal de la Country

Etat civil de l'année 2014

Naissances

Livia REIS ALVES née le 22 janvier 2014 Fille de Mickaël REIS et de Lucie Catherine ALVES domiciliés 40, route de Renaison

Nassim Abdnour BENTOUMI né le 9 avril 2014 Fils Tiffany Lynda BENTOUMI domiciliée « Les Sables »

Loévan FORTUNY né le 15 avril 2014 Fils de Florian FORTUNY et de Elodie DEZAN domiciliés Lotissement Le Clos des Vignes

Yaroslav PÉLARDY né le 23 mai 2014 Fils de Jonathan PÉLARDY et de Elena Sergueevna OVSIANNIKOVA domiciliés 117, Chemin des Sources

Enélya DEVEAUX née le 30 juin 2014 Fille de Nicolas DEVEAUX et de Christelle AUGENDRE

Lorys Pierre DESCHAMPS né le 16 octobre 2014 Fils de Julien Louis DESCHAMPS et de Isabelle Michelle FAYOLLE domiciliés 215, lotissement les Peupliers

Lanna Gaëlle PERRIER née le 24 novembre 2014 Fille de Grégoire PERRIER et de Gaëlle-Emmanuelle LUCERON domiciliés 103, rue Persigny

Nora TEMPIER née le 25 novembre 2014 Fille de William TEMPIER et de Mylène ALIMI domiciliés 4, rue Croix Saint James



Shaina COLOMBAT née le 4 décembre 2014 Fille de Sébastien COLOMBAT et de Marina IKKENE domiciliés 241, rue de Verdun

Maely Pauline TARTARIN née le 29 décembre 2014 Fille de Samuel Dominique TARTARIN et de Emilie Monique Marguerite MURE domiciliés Lotissement Le Clos des Vignes



Mariages

Romain BUFFARD et Céline Aurélie CHAMPANHET

le 12 avril 2014

Bernard Raymond HUGUES et Michelle Jeannine BARNAY

le 28 juin 2014

Décès

Alain Marie Georges MOURIER DES GAYETS

décédé à SAINT GERMAIN LES-PINASSE

le 28 janvier 2014

Marcelle Georgette GUIGNARD

décédée à ROANNE

le 30 janvier 2014

Marie GUYONNET

veuve ROLLET décédée à ST GERMAIN LESPINASSE

le 9 mars 2014

Bernard Michel BOSSAND

décédé à ROANNE

le 23 mars 2014

Raffaele MATTANA

décédé à ROANNE

le 30 septembre 2014

Ginette Louise LAFORÊT épouse MARCOUX

décédée à ST GERMAIN LESPINASSE

le 10 octobre 2014

Marie Pierrette MARCOUX

décédée à MABLY

le 2 décembre 2014



Hommage à Alain des Gayets

Maire de Saint Germain Lespinasse de 1971 à 1989



Alain des Gayets s'est éteint le 28 janvier 2014 à l'âge de 95 ans. Ingénieur agronome (diplômé de l'Institut d'Agronomie de Toulouse) il était agriculteur. Parallèlement, il a créé dans les années 60, avec le concours de M. Petit de la Chambre d'Agriculture le « Centre de Gestion des Exploitations agricoles de la Loire » à Roanne, (M. Jacques Perroy en était le premier Directeur). Puis toujours intéressé par les innovations dans l'agriculture, il a lancé le « CETA » (Centre d'Étude des Techniques Agricoles). Pionnier, il a fait construire sur le domaine qu'il exploitait, une des premières stabulations libres pour les Charolaises dont il faisait l'élevage, il améliorerait le drainage des terres par « le profilage des sols », et il était déjà à l'époque, adepte de ce que l'on appelle aujourd'hui « l'agriculture raisonnée » (avec peu d'intrants utilisés).

Après quelques années passées comme Conseiller municipal, il a été élu Maire en 1971, et il a accompli trois mandats successifs, jusqu'en 1989. Assisté des compétences de l'équipe municipale, et de celles des secrétaires de mairie : Madame Tixier, puis Mademoiselle Chaize, il a pris très à cœur son rôle de Maire. La gestion de la commune l'a passionné. Il défendait avec conviction les dossiers auprès des pouvoirs publics et c'est ainsi qu'il eut l'opportunité de rencontrer à di-

verses reprises M. Erignac (alors Sous-Préfet de Roanne) avec lequel il noua des relations de travail de qualité.

Il lui importait « qu'il fasse bon vivre » dans ce village dont il voulait que soit bien préservé l'aspect rural. Il avait le souci du social, d'autant que plusieurs activités (notamment les bonneteries) ont fermé pendant cette période, mettant au chômage nombre de personnes. Il s'est attaché à conserver des commerces, à limiter la pression fiscale pour tous en investissant sur des projets d'avenir mais sans excès. Il gardait en tête l'objectif de maintenir en équilibre le budget (évitant si possible le recours à l'emprunt « qui n'était qu'un impôt différé »). Ainsi ont pu être réalisés entre autres, l'aménagement d'un deuxième terrain de foot, d'un tennis, d'un terrain de basket, d'un terrain de boules, de salles de réunions dans les anciens ateliers du «L.E.P» (annexe du lycée Carnot). Il y a eu aussi l'éclosion du Groupe scolaire, du nouveau bureau de poste, et aussi diverses plantations. La déviation de la RN7 a pris une grande

place parmi les sujets de préoccupation (étude des tracés envisagés, réserve foncière à prévoir, etc.)

Il aimait le contact avec les St Germanoises pour lesquels il avait une grande sympathie.

« Il était droit, il était juste, on savait ce qu'il pensait » !

Les séances du Conseil municipal se déroulaient avec une certaine animation, le Maire tenait à ce que les Conseillers expriment leurs idées, qu'il y ait un débat. D'un caractère bien trempé, il ne détestait pas « ferrailer » avec certains « opposants » en faisant valoir ses arguments mais toujours « à la loyale » dans le respect de chacun. Une fois les décisions prises, il restait ferme.

Au terme de 18 ans, bien qu'appréciant beaucoup son activité de Maire, il a décidé de ne pas se présenter à nouveau et de « laisser la place aux jeunes » !

Sous-lieutenant FFI du Bataillon du Charolais, il avait été grièvement blessé à la bataille de Ronchamp le 30 septembre 1944, et décoré de la Légion d'honneur et de la Croix de guerre avec palmes par le Général de Lattre.



Photo: Daniel GATHU



L'association de la jeunesse Germanoise en collaboration avec le Club des jeunes de **Saint Romain la Motte** organisera son premier intervillages mettant en compétition les deux communes. **Les germanois sont invités à participer aux jeux.**

Dimanche 5 Juillet 2015



Organisé par le
comité des fêtes

Dimanche 10 Mai 2015

concert de musique

« Parfums d'Espagne »
avec l'ensemble Contrasts



Eglise de Saint Germain
Vendredi 25 septembre 2015
À 20H30

